

La méthode Lafond en continuité et développement organisationnel

La **méthode Lafond** c'est une équipe d'experts et une approche structurée, supportée par des outils spécifiques à la continuité des entreprises et au développement organisationnel dans un contexte de transfert de la propriété et du leadership.

La **méthode Lafond** c'est une équipe de 15 consultants(es) possédant les certifications et l'expertise dans leurs champs respectifs d'intervention en développement organisationnel. Une équipe dotée de capacités perceptuelles et d'écoute active leur permettant d'intervenir dans des contextes parfois délicats ou difficiles touchant le patrimoine et les émotions des individus et souvent l'histoire d'une vie.

La **méthode Lafond**, c'est d'abord un **savoir-faire** basé sur des recherches fondamentales et empiriques. L'utilisation de nos concepts, de nos tests et de nos analyses amène les individus à mieux se connaître, comme personne et comme membre d'une équipe. Ce savoir-faire permet d'identifier les compétences acquises et à acquérir par chacun des individus et facilite l'identification de la complémentarité entre les membres de l'équipe. Il permet également de mettre en évidence les zones d'influence qui peuvent contribuer au transfert de propriété et de leadership. Cette méthode s'appuie aussi sur des outils d'analyse portant sur l'environnement, l'entreprise, l'équipe et la propriété.

La **méthode Lafond**, c'est aussi un **savoir-être** qui guide l'intervention de nos consultants(es) dans la recherche de consensus essentiels à la continuité d'une entreprise et dans la mise en place de protocoles, de codes et de règles qui permettent le déroulement progressif d'une continuité réussie. Nos interventions s'effectuent souvent en **duo** avec un directeur de stratégie et un(e) consultant(e) afin de saisir chacun des éléments perceptuels susceptibles d'influencer la continuité de l'entreprise. Nos rencontres sont préparées et appuyées par des présentations organisées. Le déroulement de ces rencontres est structuré et animé par des méthodes qui ont fait leurs preuves et permettent d'élever le niveau de conscience des participants. Chacune des rencontres est suivie d'un procès-verbal détaillé et d'une relance des exercices et devoirs à faire par les participants en vue de contribuer à enrichir les futures rencontres.

La **méthode Lafond** s'appuie essentiellement sur **quatre piliers** pour accompagner les cédants et les repreneurs, soit : 1) l'obtention des 4 consensus de base, 2) le DISC Accélérateur qui est un outil puissant pour élever le niveau de conscience des participants; 3) le modèle des 4 axes pour illustrer les différents éléments qui portent sur la continuité de l'entreprise; et, 4) une gouvernance basée sur les conseils de famille/d'associés et de continuité pour animer et structurer la réflexion des participants et les guider de façon harmonieuse vers l'objectif qui a été défini. Notre **duo d'experts** assigné à chacun des mandats permet de saisir les sensibilités et les nuances qui accompagnent une continuité d'entreprise ainsi que d'assurer une rigueur et une continuité dans un processus qui s'étend généralement sur plusieurs mois, voire des années.

Nous collaborons avec vos conseillers, fiscalistes, comptables et avocats, le cas échéant, dans nos interventions. Par ailleurs, plusieurs de nos interventions dans le cadre d'une offre de service sont admissibles à une subvention d'Emploi-Québec.